

Magazine d'informations municipales

Brax et vous

DOSSIER

**L'AVENIR
DE BRAX
SE DESSINE**

A vos Agendas

**Elections présidentielles
Dimanche 10 et 24 avril 2022**

**Elections législatives
Dimanche 12 et 19 juin 2022**



HIVER 2021

Les conseils municipaux

changent de lieu

Compte tenu de la composition du Conseil municipal et des possibilités qu'offre, en matière d'espace et d'accessibilité, la salle des mariages de la commune, il a été défini par délibération du 4 octobre 2021 et de manière définitive que la salle des fêtes de la commune de Brax serait le lieu habituel des conseils.



SOMMAIRE

INFOS MAIRIE	P 2-4
CADRE DE VIE	P 5-6
ENFANCE ET JEUNESSE	P 7-8
ENVIRONNEMENT	P 9-11
ECONOMIE	P 12
LE DOSSIER	P 13-14
LES ASSOCIATIONS	P 15-18

Magazine Municipal de BRAX
Directeur de Publication :
Joël PONSOLLE
Rédaction : Commune de Brax,
Associations Braxoises
Photos : Commune de Brax,
Associations Braxoises, Freepik,
Flaticon
Réalisation : Commune de Brax
Impression : Imprimerie IGS

Chères Braxoises et Chers Braxois,
Cela fait maintenant 18 mois que notre pays vit sous la hantise de la Covid 19. Malgré la reprise économique, beaucoup de choses, encore, tournent au ralenti.

L'organisation de manifestations et de regroupements, même si elle est redevenue possible, reste compliquée.

Nos associations ont repris doucement leurs activités, mais tout n'est pas encore revenu à la normale.

Notre Commune aussi, depuis mars 2020, a dû se résigner à ne plus fonctionner exactement comme avant. Des projets ont été retardés et les réunions publiques, auxquelles nous tenons tant, n'ont pas pu être organisées.

Nous venons juste d'apprendre qu'une cinquième vague était au porte de la France et que la probabilité du retour de certaines restrictions, juste avant les fêtes de Noël, n'était plus de l'ordre de l'illusion.

Pourtant même si notre avenir reste encore très flou et peut paraître sombre, je veux à travers cet édito vous apporter un regard positif sur les mois qui arrivent.

Notre Pays est aujourd'hui l'un des plus vaccinés au monde. Il est aussi l'un des moins touchés et les cas graves ont fortement chuté. Encore quelques efforts et l'immunité collective ne sera plus très loin.

De la même façon, nous projetons une année 2022 de reprise de l'activité communale. Nous poursuivrons notre travail de développement afin de préparer au mieux Brax aux changements qui l'attendent (augmentation de sa population, nouvelle sortie autoroutière, barreau de Camélat), sans pour autant sacrifier tout ce qui fait son charme.

Nous travaillons ainsi très activement à la création d'une maison de santé avec trois cabinets médicaux et un cabinet pour des infirmier(e)s A.S.A.L.E.E. (Action de Santé Libérale En Equipe, dispositif qui propose un accompagnement individuel, par un infirmier spécifiquement formé, de patients atteints de maladies chroniques au sein des cabinets médicaux). Nous envisageons également l'aménagement de nos actuels terrains de foot et de rugby. Ils vont devenir dans les prochains mois un espace dédié aux familles. Elles pourront y trouver de nombreuses activités à destination de toutes les tranches d'âges. Nous voulons aussi poursuivre la sécurisation de nos routes et plus globalement de notre village. 2022 verra ainsi nos chemins être sécurisés et le dispositif « voisins vigilants » développé. Enfin, nous poursuivrons notre travail d'animation à destination des enfants, des jeunes mais aussi des plus grands.

En attendant, je tenais à vous souhaiter une fin d'année la plus agréable possible, en espérant enfin que 2022 sera la dernière année de pandémie.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous et que la nouvelle année vous apporte, joie, santé et bonheur.

Joël Ponsolle

ETAT-CIVIL

Naissances :

Balian, Stéphane, Frédéric TCHAVDAROFF	01 juin 2021
Charly CANUT	07 juin 2021
Joshua, Raphaël DREUIL	16 juillet 2021
Elise MUZARD	02 août 2021
Losalima, Cecilia FA'AOSO	12 août 2021
Kenan OSMANI DESHAYES	24 août 2021
Jannate EL KHCHIN	30 août 2021
Rose, Gabriella LALANNE	01 septembre 2021
Nahel BERTEAU	20 septembre 2021
Anais, Ngula FONUA	06 octobre 2021

Mariages :

TEULIERES Yann & PILLIAS Bérandère	17 juillet 2021
ARNOULD Vincent & CLOUP Mélody	04 septembre 2021
VIVIER Nicolas & CHARDELIN Kelly	18 septembre 2021
DAILLY Jean-Dominique & GONTIER Sonia	09 octobre 2021

Décès :

Michèle DEJEAN née BOSC	12 juillet 2021
Jacques POMPEY	17 juillet 2021
Armand TUR	15 août 2021
Elina BENEZIT née BEVILACQUA	15 septembre 2021
Yvonne CASTEL née BUDUA	25 septembre 2021
Gilles SICARD	08 octobre 2021
Philippe LEROU	16 octobre 2021
Olivier MOUTTE	17 novembre 2021
Yves REVEL	17 novembre 2021
Marie GUITARD	26 novembre 2021

MEMENTO



Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas le dernier moment !

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Les jeunes gens ayant atteint ou qui atteindront la majorité la veille du scrutin peuvent vérifier leur inscription d'office sur les listes électorales. Il est également possible de vérifier son inscription directement en ligne sur le site www.servicepublic.fr

Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu. Il est également possible de faire sa démarche en ligne via le site www.servicepublic.fr



LE RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son

inscription au baccalauréat avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement est obligatoire.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place, Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne sur servicepublic.fr ou auprès de votre mairie muni des documents suivants :

Carte nationale d'identité ou passeport valide, Livret de famille à jour et un Justificatif de domicile

Arrêt sur

IMAGES !



Cérémonie du 11 novembre



Cours de yoga sur les temps périscolaires



Marché de l'Avent (BRAX CREATIONS)



Théâtre pour nos seniors



Les chantiers jeunes

Ressources

SERVICES MUNICIPAUX : ARRIVEES ET DEPARTS

Michel Feu, Directeur des Services Techniques a quitté la collectivité fin septembre pour rejoindre l'Agglomération d'Agen.

Carine Carvalho a quitté son poste d'adjoint technique des écoles en Septembre, pour rejoindre la commune de Roquefort. Elle a été remplacée par **Nancy Maltèse** (photo).



Nous leur souhaitons bonne continuation pour la suite de leur carrière .

Police pluricommunale

Le 1^o octobre dernier, Madame Emilie BORIES a pris ses fonctions en qualité de policière municipale. Elle intègre ainsi, la **police intercommunale de Brax, Estillac, Roquefort et Le passage d'Agen**.

Originaire d'Aubiach, mariée et mère de 2 enfants, **Madame BORIES** présente une bonne connaissance du territoire et de ses habitants, atouts indéniables qui devraient grandement faciliter son intégration professionnelle. Nous souhaitons la bienvenue à **Madame BORIES** qui vient ainsi renforcer l'équipe en place dirigée par **Monsieur Arnaud SIMONUTTI**, chef de service de la police municipale intercommunale



Urbanisme

LE CONTRÔLE DU BON ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

(autorisés par votre permis de construire, déclaration de travaux...)
Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme....

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction (clôtures, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage extensions...), vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un **Permis de Construire** ou une **Déclaration Préalable de travaux**. Pour information, toutes les piscines, même hors sol et non démontables, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cette mission est réalisée par les services de l'Agglomération à la demande des communes membres et est effectuée sous l'autorité du Maire de votre commune.

Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature des travaux réalisés et les contraintes réglementaires.

Dans tous les cas vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en mairie :

D.O.C : Déclaration d'Ouverture de Chantier

D.A.A.C.T : Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux

Quelques conseils :

N'hésitez pas à faire constater par le service de la police de l'urbanisme la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions.

Déposer dès que possible en mairie la D.A.A.C.T (point de départ des délais pour agir, de certaines actions contentieuses).

Pour tout renseignement :

Police de l'urbanisme – Agglomération d'Agen, M. PRELEUR Eric 05 53 69 21 80

Mairie de Brax – Mme VALERY Valentine 05 53 68 70 00



LA PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE L'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER :

La recrudescence importante du trafic routier, du fait de la présence de nombreux poids-lourds amenés à apporter les matériaux qui formeront la structure du nouvel échangeur, nous a imposé à prendre des mesures drastiques afin d'assurer la sécurité des habitants et des usagers tout en préservant des conditions de circulation optimales. Une rotation de camions (environ 225 rotations au plus fort du trafic) a été programmée de juillet à décembre.

Un itinéraire défini en concertation avec la commune de Brax et le département de Lot et Garonne qui emprunte le RD 119 et RD 292 a été mis en place entre la carrière de Brax et le futur échangeur Agen Ouest.

Les dispositions suivantes ont été prises :

- Création d'un carrefour à feux provisoire au raccordement du chemin de Revignan et de la D119, à la sortie de la carrière de Brax,
- Limitation de la vitesse à 50 km/h sur la partie de l'itinéraire située sur la RD292,
- Contrôles de vitesse réguliers effectués par les forces de l'ordre,
- Fermeture à la circulation du chemin de Sarron...

Grâce à l'implication de tous, nous n'avons à ce jour aucun accident grave à déplorer et nous ne pouvons que nous en féliciter. Restons tout de même extrêmement vigilants car les travaux de l'échangeur autoroutier ne sont pas encore terminés...

SUR L'A62, LE FUTUR ÉCHANGEUR D'AGEN-OUEST SE DESSINE

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CHANTIER SUR LE SITE DÉDIÉ WWW.A62-AGEN-OUEST.FR

VINCI Autoroutes a engagé depuis mi 2021 les travaux du nouvel échangeur d'Agén-Ouest, situé sur les communes de Brax, de Roquefort et de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. Ce projet contribuera à rééquilibrer les trafics entre les deux rives de la Garonne, à améliorer la desserte des territoires et à accompagner le développement de l'ouest agénois, en pleine mutation. D'un coût de 17,4 M€ HT (valeur 2016), ce projet est cofinancé par l'Agglomération d'Agén, le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et VINCI Autoroutes.

Quels sont les travaux en cours ?

Dans le cadre des travaux de terrassement, visant à préparer et niveler le terrain, différentes opérations sont réalisées depuis juillet 2021 :

- Après le décapage, qui consiste à supprimer la couche superficielle du sol constituée de matières organiques et végétales, les équipes réalisent les nouveaux remblais afin d'élever la hauteur naturelle du terrain grâce à l'apport progressif de 150 000 m³ de matériaux courants ou graves naturelles des carrières de Brax, Layrac et Montesquieu.
- Cette phase de travaux est également marquée par la réalisation des 3 bassins de traitement des eaux de la future chaussée et des ouvrages de traversée hydrauliques situés sous la future gare de péage et son entonnoir.



- Enfin, les futures bretelles d'entrée et de sortie à l'A62 commencent à se matérialiser.

En parallèle ou après les travaux de terrassement, les équipes réaliseront d'ici fin 2021 :

- La pose des caniveaux à fente qui dessinent le futur réseau d'assainissement ainsi que des géomembranes assurant l'étanchéité des bassins de traitement ;
- Les culées, destinées à supporter le nouveau pont qui permettra de franchir l'A62, et qui se dressent au fur et à mesure au bord de l'autoroute. A la fin de l'année, débiteront les travaux de fondation du bâtiment et de l'auvent de la gare de péage

Le calendrier général du chantier



De juin 2020 à mars 2021 : travaux préparatoires.

Fin printemps 2021 : début des travaux généraux (terrassements, pont sur l'A62...).

Hiver 2021 : début des travaux du bâtiment et de l'auvent de la gare de péage.

Printemps 2022 : début des travaux sur les équipements techniques et d'exploitation.

Été 2022 : travaux de chaussées et mise en place des équipements de sécurité.

Automne 2022 : fin des travaux d'aménagements paysagers et environnementaux.

Fin 2022 : mise en service de l'échangeur d'Agén-Ouest.

ETUDE URBAINE RIVE GAUCHE

Une étude urbaine relative au développement de la rive gauche et qui concerne les communes du Passage d'Agen, de Brax, d'Estillac, de Sainte-Colombe en Bruilhois, de Roquefort et de Sérignac sur Garonne vient d'être lancée.

En effet, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) projette une augmentation élevée de la population. Cette étude urbaine devra :

- Faire des prospections démographiques et prendre en compte la recherche d'amélioration de la qualité de vie des administrés.
- Anticiper le flux de la nouvelle population et éviter une trop grande concentration sur une même zone d'habitat.
- Intégrer la problématique du positionnement des zones d'habitat : prévoir son évolution par rapport au développement que connaît la rive gauche.
- Insister sur la problématique de la mobilité et sécurisation (RD 119 et RD 292 sur Brax) : problèmes des voies de délestage non calibrées pour les flux importants.
- Penser aussi au sens de circulation de la rive droite vers la rive gauche
- Insister sur les franges agricoles et urbaines (futur Plan de paysages du SCoT).
- Ajouter la thématique du tourisme (Sérignac-sur-Garonne, gravière de Brax, canal, accès au Parc Walibi ...).

Avec 2125 habitants Brax confirme son attractivité en accueillant, chaque année, de nouveaux habitants.

L'attrait des zones périurbaines implique une croissance démographique permanente. L'estimation dans les 10 prochaines années concernant la commune devrait se porter à environ 2600 habitants.

Les enjeux et les attentes par la commune de Brax de cette étude sont :

- Définir les zones consacrées à l'urbanisation, les zones agricoles et rurales à préserver ainsi que l'harmonie entre ces zones,
- Associer aux zones d'habitat les services nécessaires à la population : commerce de proximité, offre médicale et équipements publics à réaliser...,
- Anticiper le développement en sortie du TAG /du 2ème échangeur autoroutier et de la ligne LGV,
- Organiser les lotissements en cours de construction (tampon habitat / développement économique et /ou zones agricoles),
- Aménager les cheminements doux pour garantir la qualité de vie et la sécurité environnementale (nuisances sonores et problématiques liées aux flux de circulation),
- Sécuriser toutes les voiries secondaires et de délestage menant à toutes ces nouvelles infrastructures,
- Déterminer les axes de circulation importantes et assurer une cohérence entre riverains et zones économiques,
- Créer des voies de connections (mobilité, desserte en liaisons routières, transport en commun, pistes cyclables et piétonnières...),

Même si cette étude a été confiée à un organisme privé (Citadia/Systra), il n'en demeure qu'un groupe de travail animé et dirigé par Monsieur Le Maire de Brax, constitué des maires de toutes les communes impactées et des représentants de l'agglomération d'Agen a été créé.

Les conclusions conjointes de cette étude urbaine rive gauche seront connues dans quelques mois.

Toujours soucieuse de préserver et d'améliorer le cadre de vie, la municipalité a souhaité s'adjoindre les compétences du CAUE 47, organisme investi d'une mission d'intérêt public et qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (paysages et patrimoine...).

Véritable organe de concertation le CAUE apporte une aide à la décision dans les enjeux actuels et futurs tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou les économies d'énergie.

Dans un avenir proche, notre territoire communal va évoluer de manière considérable et la municipalité aura besoin de l'étroite collaboration de tous, pour réussir le plus sereinement possible cette profonde mutation.





Un chantier citoyen, c'est quoi?

Permettre aux jeunes de devenir des citoyens et d'être acteurs de la vie de leur village.

Proposer à la fois des animations et des actions qui permettent d'avoir une démarche citoyenne en agissant sur la Commune.

En quoi, cela consiste-il?

Des matinées consacrées aux différents chantiers : plantations, constructions de cabanes pour les mésanges, travaux de peinture

Des après-midi ludiques : Walygator, Cap Cauderou, Lasergame, Aquapark, course d'orientation à Passeligne, initiation à la pêche, premiers gestes de secours...

Une sensibilisation au fonctionnement d'une commune, aux rôles des élus et des institutions.

Marie et Aude ont participé à la première édition de ces chantiers. Pourquoi?

Marie : Aider la Mairie. Découvrir de nouvelles choses et de nouvelles personnes.

Aude : Rencontrer les habitants de mon village et l'embellir. Travailler le matin et être récompensée à la fois financièrement et au travers des différentes sorties proposées.

Deux sessions ont déjà eu lieu. Retrouvez sur www.brax47.fr le film consacré à la première édition ainsi que les dates des prochains chantiers.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Benoît Dérusseau au 06.07.81.05.30

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



A partir du mois de janvier 2022 la Commune, l'école et le périscolaire proposeront aux élèves du CE1 au CM2 un Conseil Municipal des Jeunes. Cette instance est un outil permettant aux élèves de primaire de découvrir la démocratie de manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement : respect, confrontation des idées, distance entre les souhaits et le possible. Les jeunes élus travaillent durant leur mandat à des projets de tout ordre : culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif... Pour la Ville, le Conseil Municipal des Jeunes représente aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes, d'écouter

leurs remarques. Il participe également au rapprochement des jeunes et des élus. Ceux ci sont amenés à se rencontrer régulièrement afin de mettre en place des projets.

ECOLE DE BRAX : DES INVESTISSEMENTS POUR NOS ENFANTS

DE NOUVEAUX JEUX POUR LES COURS : 21 835€



ANALYSEURS D'AIR AVEC DÉTECTION DE CO2 INSTALLÉS À L'ÉCOLE : 2 230€

Dans le cadre de son engagement en matière de santé environnementale et de développement durable, la commune de Brax accorde une attention particulière à la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux. Une bonne qualité de l'air intérieur favorise le bien-être et l'apprentissage des enfants en améliorant leur concentration. Depuis Décembre 2017, accompagnée de Mme Isabelle Farbos, docteur en génétique et experte en santé environnementale, la commune a fait évoluer ses pratiques concernant l'entretien des bâtiments communaux en réduisant l'utilisation de produits ménagers et en se limitant à des produits Éco cert. La réduction de l'exposition des enfants aux substances toxiques passe également par un bon renouvellement de l'air dans les locaux. La commune a fait le choix d'équiper l'école d'analyseurs de particules pour vérifier la qualité de l'air en mesurant notamment les taux de CO2 et de composés organiques volatils et ainsi permettre d'aérer lorsque nécessaire. Cette surveillance de la qualité de l'air intérieur revêt une importance particulière dans le contexte sanitaire actuel où la ventilation des locaux permet également de réduire le risque de contamination par la Covid-19.

L'équipe enseignante a souhaité elle aussi s'engager dans cette démarche éco-responsable dans le domaine des fournitures scolaires. Un travail a été mené pour rendre le cartable des enfants plus sain, plus respectueux de l'environnement et plus durable dans le temps. Un nouveau fonctionnement innovant et avantageux pour tous : « le cartable vert » est proposé cette année aux familles des futurs CP et CE1.

La commune a ainsi souhaité être associée à cette action de l'équipe enseignante "cartable vert" en participant à hauteur de 3€ par enfant scolarisé à la rentrée de septembre 2021 dans la limite de 600€. Chaque élève d'élémentaire sera donc équipé d'un kit ardoise composé d'une pochette effaçable en remplacement de la traditionnelle ardoise velleda et d'un crayon Woody, lavable d'un coup de chiffon humide.

Les classes de maternelle recevront quant à elles des kits composés de pochettes effaçables à sec, de woody gros et fins, de taille-crayons spéciaux, de vaporisateurs pour le nettoyage à l'eau des supports et de micro-fibres pour leurs ateliers.

ECOLE MATERNELLE

NOUVEAUX SANITAIRES : 9077 €



EQUIPEMENTS INFORMATIQUES: 5 697 €



**1 vidéo projecteur + enceintes + visualiseuse
6 ordinateurs et 1 ordinateur pour la direction**

Environnement

TRI

COMPOSTAGE

DÉCHETS

RÉEMPLOI ET
VALORISATION

Le contenu des poubelles ordures ménagères de plusieurs communes de l'Agglomération a été analysé.

Malgré la mise en place de solutions permettant la valorisation et le réemploi des déchets ainsi que des consignes de tri élargies depuis 2016, trop de déchets valorisables sont encore présents dans nos poubelles.

C'est notamment le cas des biodéchets qui peuvent être compostés et qui avant 2024 devront être triés à la source.

TRI



Concernant le verre et les journaux/papiers des points d'apport volontaire sont disponibles au centre commercial et à la mairie. Merci de les laisser propres.

Et toujours, le Stop Pub disponible en Mairie pour refuser les publicités dans votre boîte aux lettres.

Consignes de tri élargies à retrouver sur:
<https://www.agglo-agen.net>

COMPOSTAGE



4400 foyers équipés depuis 2016

Sur simple demande, tous les usagers braxois peuvent bénéficier gratuitement d'un équipement et s'initier au compostage pour réduire leurs déchets et valoriser les matières organiques produites par leur foyer.



Chaque foyer perçoit une dotation se composant de :

- Un composteur en bois 400 litres
- Un bioseau de 10 litres
- Un guide du compostage

Les usagers sont accueillis par un guide composteur qui leur assure une mini-formation sur le compostage et leur transmet des conseils pour le démarrage de leur compost dans de bonnes conditions

RÉEMPLOI ET VALORISATION

Déjà 356 réservations

Vous avez des encombrants, Emmaus peut les enlever à votre domicile.

L'Agglomération a signé avec EMMAUS une convention d'objectifs au 1er novembre 2020 pour la collecte et l'enlèvement des encombrants des usagers du territoire. Cette prestation propose :

- Le débarras et la collecte gratuits des encombrants
- Une ligne téléphonique dédiée
- Un enlèvement sur rendez-vous
- Une collecte de tous les déchets présentés
- Un transport dans des conditions optimales de conservation en vue d'un réemploi.

Contact : 0800 77 00 47 / contact@emmaus47.fr

33 tonnes de déchets évitées
70% des objets réemployés

Les usagers ont également la possibilité de déposer depuis novembre 2020 dans des espaces dédiés dans les 8 déchèteries de l'Agglomération, les objets et matériels encore utilisables. Cette collecte est gérée par la ressourcerie AFDAS via un marché réservé. Tous les objets collectés sont ensuite remis dans le circuit afin de leur donner une seconde vie.

Pour maintenir un coût de collecte constant compte tenu de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes et remplir les objectifs qu'elle s'est fixée en matière de développement durable et d'économie circulaire, notre Agglomération doit envisager plusieurs pistes: réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères, mise en place de la tarification incitative...

D'ores et déjà, adoptons les bons gestes.

Réduisons
Réutilisons
Recyclons

lesbonneshabitudes.gouv.fr

COLLECTE DE SAPIN

Sapins naturels, sans pot, ni décoration, ni sac plastique

Vous pourrez déposer vos sapins à partir du 3 au 23 janvier à l'endroit prévu sur le parking de la salle des fêtes.



Dans le cadre des actions de prévention et de réduction des déchets, la Commune a souhaité s'associer à l'opération de collecte et de broyage des sapins de Noël portée par l'Agglomération d'Agen. Le gisement de déchets verts produits sur le territoire est très important. Le broyage est une alternative qui peut permettre à moyen terme de faire baisser les tonnages produits et surtout de valoriser les déchets verts dans les jardins et les espaces verts. En effet, le broyat a de nombreuses vertus. Le paillage avec du broyat améliore les qualités physiques du sol, le décompacte, le protège de l'érosion et stimule la fertilité du sol. Il limite également l'arrosage en maintenant l'humidité dans le sol ainsi que la pousse des mauvaises herbes. Le broyat peut également être utilisé dans les opérations de compostage..

Le broyage aura lieu mercredi 2 février de 13h30 à 17h. À cette occasion, l'association le Creuset animera un atelier de sensibilisation à la réduction des déchets verts, au paillage et au compostage auquel vous pourrez assister

LES TRAVAUX REALISES EN 2021



Sécurisation des Ateliers Municipaux



Installation d'un portail au terrain de pétanque



Installation d'un préau à l'entrée du périscolaire



Piste mixte RD 119 chemin de Revignan



Ralentisseur chemin de Lestagné

LE GILET JAUNE DANS LES TRANSPORTS C'EST AUTOMATIQUE...ET OBLIGATOIRE !

Afin de renforcer la sécurité au niveau des arrêts de bus situés sur la RD 119, nous appelons au civisme et à la vigilance de chacun. Ainsi le gilet réfléchissant doit être porté obligatoirement par les usagers des transports scolaires à la montée, à la descente, ainsi que sur les trajets domicile / points d'arrêts des bus.



L'ISOLATION DES COMBLES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La rénovation énergétique des bâtiments communaux est devenue un enjeu économique important. En effet, les consommations énergétiques en constante augmentation représentent un poste notable de dépenses des collectivités.

Pour une isolation thermique performante, un confort en toutes saisons et pour réaliser des économies d'énergie, la municipalité a souhaité engager des travaux d'isolations des combles de ses bâtiments à savoir la salle du catéchisme, la salle des associations, l'ancien presbytère et les logements communaux.

Les travaux subventionnés à hauteur de 60% et inscrits dans le cadre de l'opération cocon 47 ont été portés par le territoire d'énergie de Lot et Garonne et réalisés par l'entreprise Isoweck située à Marmande, société retenue dans le cadre de ce marché.

Vous avez un projet de rénovation (isolation, chauffage, double vitrage...), vous souhaitez faire le point sur vos factures d'énergie (maîtriser vos consommations, connaître les éco-gestes, réaliser des économies sur votre facture de chauffage) :

La Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat vous accompagne dans vos projets de rénovation et vous informe sur les aides et les dispositifs existants :

Eric et Jérôme vous accueillent du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 (17h00 le vendredi).

Contactez le 05 53 69 47 01 ou plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr

Venez rencontrer votre conseiller pour un accompagnement gratuit et personnalisé !

Chemin de Lestagné et lotissement du stade :

Travaux sur le réseau d'eaux usées à venir

L'Agglomération d'Agen a programmé dans le courant du 1er semestre 2022 :

- la réhabilitation du réseau séparatif eaux usées entre le chemin de Lestagné et l'ancienne station d'épuration de Brax Bourg,
- des travaux d'amélioration sur le réseau eaux usées des lotissements du Stade avec notamment la construction d'un poste de refoulement.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SADE domiciliée à Boé pour un montant de 160 952.80 € HT et dureront environ 8 semaines.

Une information plus précise sera transmise aux riverains impactés par le chantier quelques semaines avant son démarrage.

Nous remercions, d'avance, les habitants de leur patience et de leur compréhension pour ces futurs travaux d'intérêt général.





Vous êtes:

- demandeur d'emploi de plus de 12 mois
- bénéficiaire des minima sociaux
- en difficulté sociale et souhaitant un accompagnement renforcé vers l'emploi

Le dispositif PLIE est pour vous.

Le PLIE est le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agenais qui propose un accompagnement personnalisé grâce à sa permanence tous les jeudis (3 jeudis par mois) dans les locaux de la Mairie de BRAX.

Vous bénéficierez:

- D'un accompagnement renforcé si vous êtes éloigné(e)s de l'emploi.
- De l'accès à la formation et à l'emploi, par le biais de stages, de visites d'entreprises et de mises en relation sur les offres d'emploi.
- D'actions innovantes pour lutter contre les freins périphériques à l'emploi.
- D'aide pour stabiliser les emplois durables des personnes de premier niveau de qualification qui en étaient jusque-là écartées du fait de leurs difficultés sociales et professionnelles

Pour toute demande de renseignement :

plie.agenais@agglo-agen.fr ou 05 53 48 02 12

Mme VALLIN Anne 05 53 98 64 72.

La commune de BRAX a le plaisir d'accueillir trois professionnels sur son territoire.

L'entreprise IDEM Climatisation :
Spécialiste en climatisation et
en pompe à chaleur. Vous serez
accompagné par M et Mme LOMET
pour l'installation, la mise en service,
l'entretien et le dépannage.
<http://www.idem-climatisation.fr/>
M Mme LOMET 07 78 46 26 24



Mme SOMMABERE Anaïs Pédicure podologue au 199 avenue des Landes à Brax. Originaire de Brax, elle tenait à faire profiter les Braxois des services d'une profession libérale médicale en plus de celles des médecins, infirmiers et kinésithérapeutes.

Prise de RDV possible sur doctolib ou au 0628789050

.....
Maria KARIMOV-ZWIENENBERG est psychologue clinicienne, professeur de yoga et instructeur MBSR certifié. Elle propose un accompagnement basé sur la pleine conscience et le yoga thérapeutique. Consultations les mercredis et les jeudis.

Prise de RDV au 07 65 51 45 19

Plus d'informations : www.my-practice.net

LE DOSSIER

L'AVENIR DE BRAX SE DESSINE

PROJET DE PLAINE DE LOISIRS ET DES FAMILLES

UN CONSTAT

La Commune souffre d'un déficit récréatif et sportif à destination des jeunes, la seule aire de jeux vieillissante est actuellement fermée suite à des problèmes de sécurité. Elle ne dispose pas d'un équipement ouvert à tous les publics permettant une pratique satisfaisante du sport en extérieur. Aucun lieu de vie attractif permettant aux habitants de se rencontrer, de se rassembler et de se détendre n'existe sur le territoire communal. En réponse, la municipalité a le projet de création d'un équipement de plein air, véritable lieu de vie partagé en cœur de village.

OBJECTIF

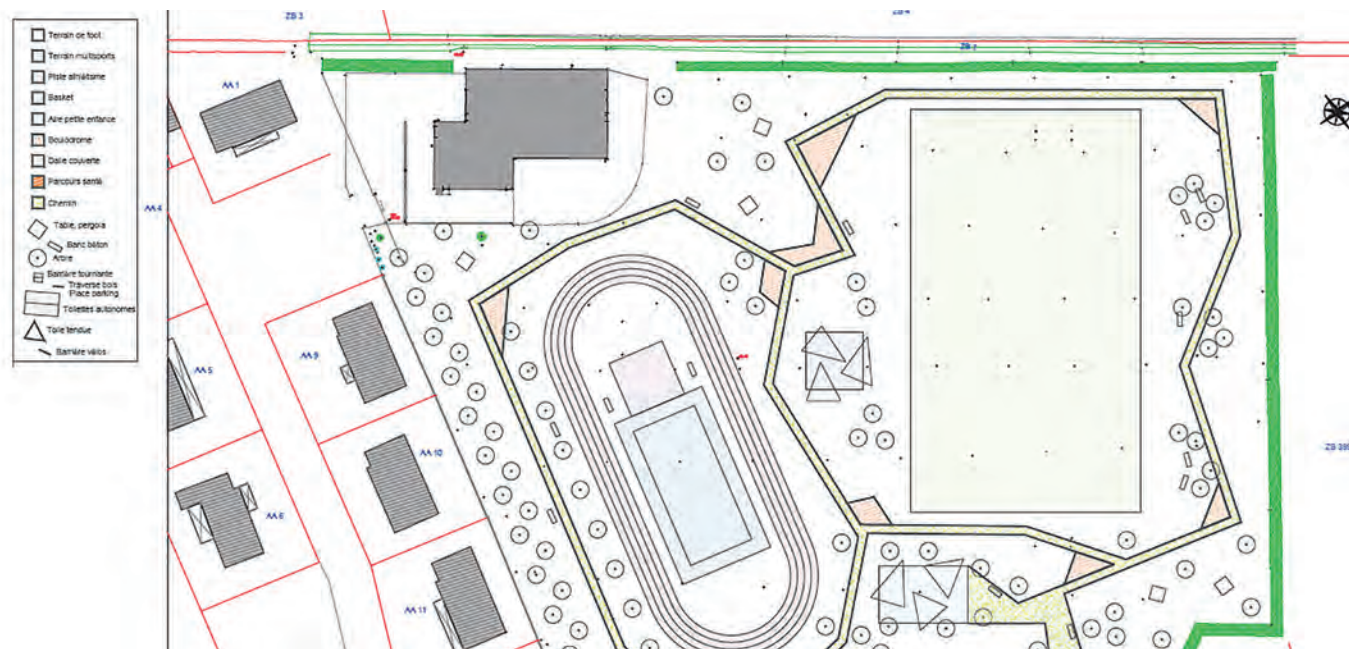
Cet espace public a été structuré de manière à permettre la cohabitation du plus grand nombre d'utilisateurs en répondant à leurs besoins selon leurs envies et âges. Le projet qui sera réalisé en plusieurs phases, s'articule autour de différents espaces: zones de convivialité, zones de jeu, zones de circulation, zones de re-

groupement, zones de pratiques sportives, zones naturelles avec aménagement paysager.

Le site vise à rassembler un public de tout âge en autogestion afin de :

- Proposer un lieu de vie varié : sport, festif, convivial, détente,
- Encourager la mixité des publics,
- Favoriser la cohabitation intergénérationnelle (mobiliers pour enfants, structures adaptées aux adolescents, aménagement pour adultes),
- Proposer une offre sportive diversifiée (pratiques organisées ou libre accès),
- Respecter l'environnement en optant pour des aménagements et une gestion éco-responsables qui permettent de conjuguer espace naturel et activité (choix des matériaux, aménagements paysagers, pas de zone de parking, toilettes écologiques, gestion différenciée des espaces...).

ESQUISSE



La Municipalité a l'ambition de créer un lieu de vie en cœur de village, offrant une véritable respiration, où chacun peut trouver sa place.

Pour certains, pratiquer un sport, pour d'autres, retrouver des amis ou se détendre en famille...

Le choix a été fait de ne pas proposer de parking à cet endroit car cet aménagement s'inscrit dans la volonté de promouvoir la culture du mouvement, volonté que l'on retrouve également dans le schéma d'aménagement des circulations douces qui à terme maillera le territoire communal en connectant entre elles les différentes pistes mixtes, sécurisant les flux piétons et cycles au droit des axes routiers très fortement fréquentés et reliant le bourg avec les différents quartiers de la commune.

LE DOSSIER

MAISON
MÉDICALE

**L'AVENIR DE BRAX
SE DESSINE**

**PROJET DE
MAISON DE SANTÉ**

PLURIPROFESSIONNELLE

L'offre et l'accès aux soins constituent un défi majeur dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'égalité pour la santé.

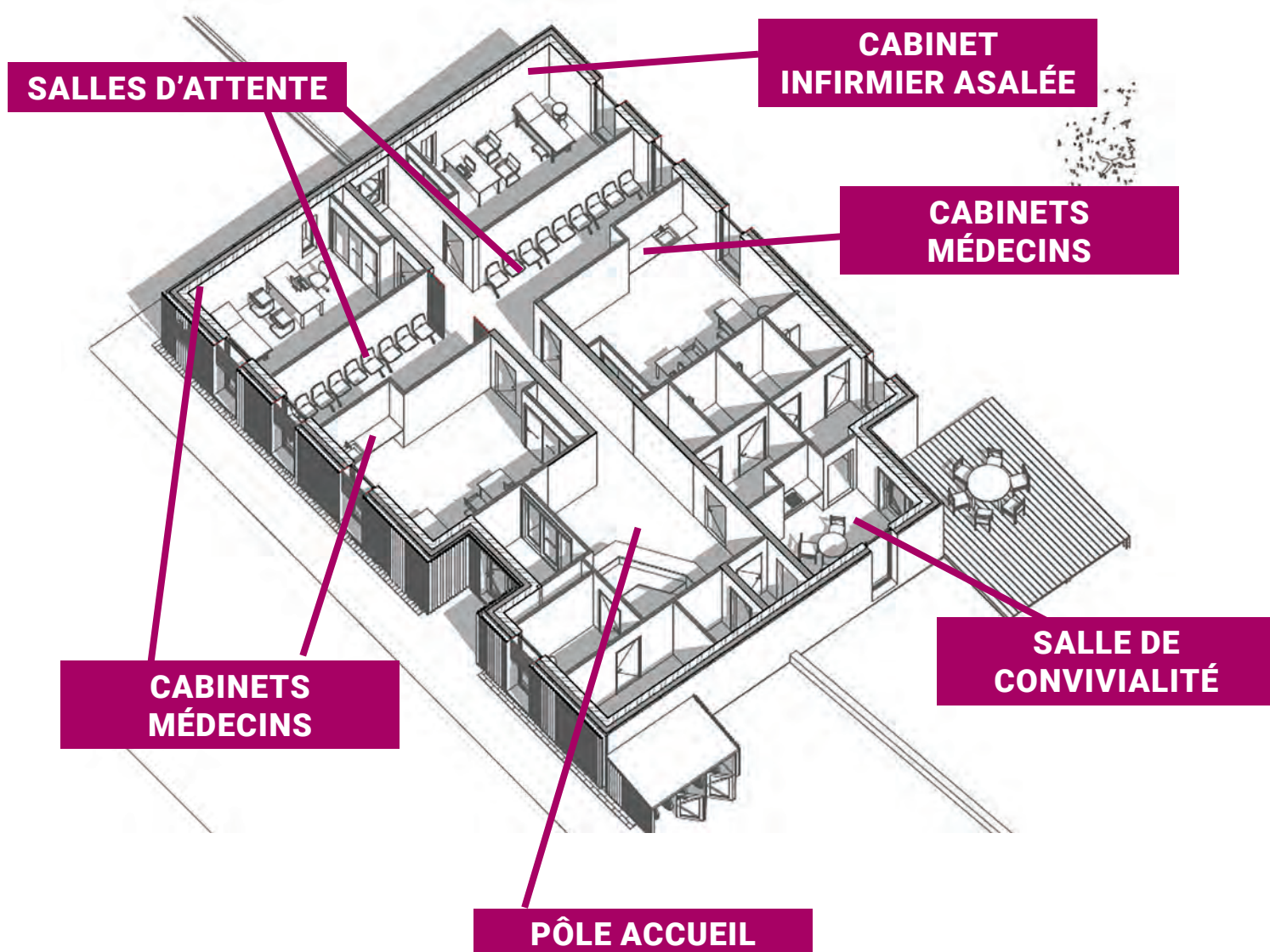
Consciente de cette problématique, la municipalité a largement anticipé et s'est portée acquéreur d'un bien foncier en 2018. Ce terrain, propriété de la mairie, situé proche du super U, du Centre Commercial et de la pharmacie est destiné à accueillir la future maison médicale de Brax.

Cette structure médicale sera portée par la municipalité en étroite concertation avec le Docteur MANGARON. Elle sera composée de 4 cabinets médicaux dont un cabinet d'infirmier A.S.A.L.E.E, deux salles d'attente, un pôle accueil et une salle de convivialité.

Le marché d'honoraires relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de cabinets médicaux à Brax a été attribué à la SARL François DE LA SERRE. Les travaux devraient débuter courant 2022 avec une livraison du bâtiment en janvier 2023.

Nul doute que la municipalité répondra ainsi à une attente toute légitime des braxoises et des braxois.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé sur l'avancée de ce dossier sur le site internet et le compte facebook de la Mairie.





**PAROLE
D'ÉLU**

**François ALLARD
ADJOINT AUX ASSOCIATIONS**

En cette rentrée 2021, pourtant pleine d'espoir, un constat s'impose : « la reprise tant attendue est timide ». Les obligations liées à la crise COVID (Pass-sanitaire), le manque de visibilité y sont sans doute pour beaucoup. Pourtant je vois des activités redémarrer, des gens heureux de se retrouver, de pouvoir à nouveau partager, faire des choses ensemble, pratiquer un sport ou une activité culturelle... Bref, retrouver une vie sociale qui nous a tant manquée durant cette année et demi de restrictions.

Mon vœu le plus cher est que la confiance à nouveau s'installe et que nous sortions définitivement de cette situation inconfortable et contraignante. Peut être au prix de quelques efforts et de quelques concessions ; posons nous les bonnes questions...

Je termine en remerciant les associations qui ont répondu à la sollicitation de la Mairie pour la publication d'un article : celles restées « muettes » cette fois ci se manifesteront certainement lors d'un prochain Bulletin Municipal.

Merci à toutes et tous pour votre implication et votre dévouement : je sais combien le bénévole est un être rare et recherché, alors je lance un petit appel aux bonnes volontés... si chacun donne un peu de son temps (selon ses possibilités) la tâche sera plus légère, contactez nos assos qui vous accueilleront à «Brax ouverts».

APE

L'association des Parents d'Elèves regroupe des parents d'élèves bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie.

Son but est d'organiser, en collaboration avec les professeurs des manifestations et des ventes destinées à subventionner les différents projets de l'école et l'achat de petit matériel.

C'est aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux parents.

L'année a bien commencé puisqu'il a été possible d'organiser le traditionnel vide-greniers enfance dans la cour de l'école fin septembre. Une quarantaine d'exposants pour 65 tables sous le soleil.

Le 8 octobre l'Assemblée Générale a réuni tous les membres et le nouveau bureau a été désigné. Nous avons eu la chance cette année de voir de nouveaux visages et des bras proposés leur soutien. Une belle façon de nous motiver et de faire des projets pour l'année à venir.

Après concertation avec l'équipe éducative, il a été décidé de financer la sortie cinéma de l'ensemble des classes pour Noël ainsi que du matériel éducatif pour une première enveloppe de 673€. D'autres aides financières se poursuivront au cours de l'année selon les besoins des classes.

Les enfants auront aussi droit à un goûter de Noël offert par l'ape avant les vacances de fin d'année.

Pour nous contacter : ape.brax47@gmail.com Page Facebook : APE de Brax

N'hésitez pas à nous soumettre vos idées et venez nous rejoindre pour un coup de main ponctuel ou régulier ! Même si vous avez peu de temps, vous serez les bienvenus.



LE CLUB DES GRIFFONS



Après 18 mois d'interruption due à la pandémie, le Club des Griffons a repris son activité le 26 août avec les lotos pour ses adhérents. 88 personnes nous sont restées fidèles en reprenant la carte d'adhésion 2021.

Pour retrouver cette ambiance conviviale et renforcer nos liens d'amitié et de non isolement, 63 adhérents se sont réunis pour le traditionnel repas de l'Amitié le 16 octobre à la salle des Fêtes de Brax.

Nous avons, à cette occasion, fêté les 50 ans de mariage de Renée et Georges CHAZOTTES et les 60 ans de mariage de Reine et Guy DUMAS. Chaque couple s'est vu remettre corbeille de fleurs et panier gourmand.

Mme Sylvie GARNON représentant M. le Maire et M. François ALLARD, responsable des associations de Brax ainsi que M. Georges BALDACCHINO notre représentant de secteur de la Fédération Génération Mouvement nous ont fait l'honneur de participer à cet après-midi festif animé musicalement par Happy Music, superbe groupe de musiciens très apprécié pour leur prestation.

BRAX EN FORME

Après 2 années difficiles dûes au confinement notre Club a enfin pu reprendre ses activités. A savoir :

- Le lundi de 19h10 à 20h10 : gym tonique**
- Le mardi de 10h à 11h : Pilates**
- Le jeudi de 19h10 à 20h10 : gym tonique tendances.**

Nos 3 animateurs sont ravis de revoir nos adhérentes. En solidarité avec « le Comité Octobre Rose », la dernière semaine avant les vacances, nos adhérentes ont manifesté leur soutien à cette cause en revêtant un tee-shirt rose durant les 3 cours.

Sportivement vôtre.

Le Bureau



SOCIETE DE CHASSE

L'assemblée générale de la chasse de BRAX a renouvelé le bureau comme suit : **Président David CAZENAVE, vice-président Michael VAURY, trésorier Bernard BERGES, secrétaire René SIGAUD.** Pour la saison 2021/2022 il a été délivré 27 permis. Le 23 Mai 2021 nous avons participé au vide grenier organisé par l'asso Brax Créations en proposant des sandwiches et des assiettes saucisses/frites. Pâtés et saucisses réalisés par nos soins avec du chevreuil et du sanglier.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Texte non fourni

FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes de Brax est très heureux à travers ses trois sections et les activités que chacune propose, de retrouver enfin ses adhérents pour partager une nouvelle saison 2021-2022.

Toutefois, les rendez-vous habituels du foyer avec les Braxois, comme les lotos, restent pour l'instant entre parenthèses en attendant des conditions plus favorables.

Faisons maintenant le tour des sections.

La section Accros Gym propose comme les années précédentes des cours de renforcement musculaire, de mal de dos et de stretching avec Béatrice. Ces cours ont lieu le mardi (18h15-20h20) et le mercredi (17h30-19h35) salle du foyer rue de l'amitié.

Avec les Accros Zen, et les professeurs Nicole et Greg, les positions de yoga ou la méditation n'auront bientôt plus de secrets pour vous. Nous vous proposons ces cours le lundi matin (10h) ou le vendredi soir (à partir de 17h30) dans la même salle.

Chaque année, des stages de découverte peuvent également être proposés.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Nathalie ou Michèle (06.27.80.80.45 ou 06.77.68.68.80).

La section Accros Rando propose chaque semaine des randonnées à la découverte du département. Le dimanche matin et le mardi, les marcheurs font des sorties variées ; la section propose également de la randonnée douce le jeudi. Ainsi chacun peut adapter son rythme à ses attentes.

Des sorties sont proposées régulièrement aux adhérents, autant à proximité, à la rencontre du magnifique chêne de Tombeboeuf par exemple, que à la découverte de nouveaux paysages d'autres départements Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Corinne au 06 73 44 59 13.

La section Accros d'Art a repris ses activités dès le 4 septembre. Des ateliers de peinture, dessin, BD et mangas sont proposés aux adultes et adolescents de plus de 10 ans tous les samedis matin (hors vacances scolaires) sous la responsabilité de Patrick Gozzo, professeur formé à l'école des Beaux-Arts de Castres et à l'école supérieure des Beaux-Arts de Toulouse. Les ateliers ont lieu à la Maison des jeunes, au 197 bis avenue des Landes à Brax. Avec actuellement 8 adhérents, l'atelier peut encore accepter quelques personnes. (Passe sanitaire obligatoire à partir de 12 ans)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Myriam Tauzin au 06 81 56 64 67

Nous vous souhaitons de bons moments, de vraies découvertes et de belles rencontres avec le foyer des jeunes !

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes espère que la fête du village qui n'a pas pu avoir lieu depuis 2 ans, pourra enfin être organisée au mois de juin 2022.

Nous souhaitons reprendre les bases de ce qui se faisait les années précédentes : feu d'artifice, repas et vide grenier en espérant que les forains que nous avons le plaisir d'accueillir répondront toujours présents. Tous les braxois volontaires seront les bienvenus pour étoffer l'équipe et proposer de nouvelles idées. Pour nous joindre vous pouvez contacter Paul TAUZIN, le Président du Comité des fêtes, au 06 87 60 59 38.

NOUVEAU : AIDE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE CHÈQUE ASSO

UN COUP DE POUCE POUR TON ACTIVITÉ !

Tu es au collège et boursier(e) ?
Tu souhaites pratiquer un sport ou une activité culturelle ?
Le Département te donne un coup de pouce avec le chèque Asso, d'une valeur de 50 €.

Inscription à partir du 2 septembre sur www.lotetgaronne.fr/chequeasso

Direction de la citoyenneté, vie associative et sportive
service Vie citoyenne et associative
Hôtel du Département
47 922 Agen Cedex 9
05 53 69 43 73
vieasso@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Centre de Sud-Ouest

REFUGE ANIMALIER

C'est un refuge aux structures architecturales inattendues qui se présente à nous et à vous.

Tout blanc et métallique, le refuge va, en plus, répondre aux normes environnementales, sanitaires, écologiques et proposer à ses animaux, son personnel, ses bénévoles et son public un lieu tout confort et agréable. Les finitions du refuge devraient être terminées en 2022.

Construit avec les fonds propres de l'Association, sans aucune aide des collectivités, nous aurons cependant besoin de l'aide financière des amis des animaux pour les finitions.

Nous comptons sur vous !

Merci

Pour le conseil d'administration - La Présidente du Refuge animalier de Brax

www.refugeanimalierdebrax47.com



L'AGENDA 2022



JANVIER

dimanche 9 : loto (Foyer des Jeunes)
dimanche 23 : loto (les Griffons)

FEVRIER

dimanche 6 : loto (Foyer des Jeunes)
dimanche 20 : loto (les Griffons)

MARS

dimanche 6 : loto (Foyer des jeunes)
dimanche 13 : loto (Société de chasse)
dimanche 20 : loto (les Griffons)
samedi 26 : soirée de l'Association des Parents d'élèves (APE)

AVRIL

dimanche 10 : élections présidentielles (1^{er} tour)
dimanche 24 : élections présidentielles (2^{me} tour)

JUIN

dimanche 12 : élections législatives (1^{er} tour)
dimanche 19 : élections législatives (2^{ème} tour)
du vendredi 24 au dimanche 26 : fête de Brax (comité des fêtes)

SEPTEMBRE

dimanche 25 : Vide-Grenier de l'APE

OCTOBRE

dimanche 16 : loto (les Griffons)
dimanche 23 : loto (Société de chasse)

NOVEMBRE

dimanche 6 : loto (Foyer des jeunes)
dimanche 20 : loto (les Griffons)
samedi 26 et dimanche 27 : Marché de l'Avent (Brax créations)

DECEMBRE

samedi 31 décembre : réveillon (comité des fêtes)



Retrouver notre agenda actualisé en fonction de l'actualité,
sur le www.brax47.fr

MARCHE DE NOEL à BRAX (47)

NOUVEAU

**Place de la Mairie
le 19 décembre 2021
de 10 h 00 à 18 h 00**

- De nombreux stands,
- Des animations,
- Arrivée du Père-Noël à 15h00

Venez nombreux



PORT DU MASQUE
ET PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRES

MAINTENU SOUS RESERVE DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES

Brax
Lot-et-Garonne